



Préorientation en 6e SEGPA

Année scolaire 2021 - 2022

DEMANDE DU BENEFICE DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTE A L'INITIATIVE DU CONSEIL DES MAÎTRES

Joindre au présent dossier le compte-rendu de l'équipe éducative

DATE :

ELEVE

NOM : PRENOM :

N° INE :

Né(e) le : à : Sexe :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE PAR L'ELEVE

Nom et adresse de l'établissement :

Téléphone : Nom du directeur :

Classe : Nom du professeur des écoles :

PARENTS OU RESPONSABLE LÉGAL

Nom :

Prénom :

Qualité : Père Mère Tuteur

Adresse :

CP Ville

☎ :

☎ :

💻 : @

Nom :

Prénom :

Qualité : Père Mère Tuteur

Adresse :

CP Ville

☎ :

☎ :

💻 : @

L'ÉLÈVE EST-IL SUIVI ?

PAI : OUI NON P.A.P. : OUI NON PAP : OUI NON

PPRE : OUI NON UP2A : OUI NON

P.P.S. : OUI NON Si oui, quelles sont les compensations notifiées par la MDPH ?

Matériel pédagogique OUI NON AESH OUI NON *Si oui, joindre un bilan de l'accompagnement rédigé par l'AESH.*

CURSUS SCOLAIRE (DESCRIPTION DU PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE - signaler les maintiens)

Cycle	Année scolaire	Niveau	Lieu de scolarisation	Aides mises en place (PEDAGOGIQUES, RASED, CAMSP, CMPP, SESSAD, etc)
Cycle 1				
Cycle 2				
Cycle 3				

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.

Fréquentation scolaire :

Régulière : OUI NON

Nombre de demi-journées d'absence : Période : du au

Tâches et exigences générales, relation avec autrui

L'élève est capable de :	Obstacles à la réalisation de l'activité.				Commentaires (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise.)
	A	B	C	D	
Prendre des décisions :					
Gérer sa sécurité.					
Respecter les règles de vie dans la classe et dans l'école :					
Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales :					
Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui :					

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B» : activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D» : activité non réalisée.

ANALYSE DU CONSEIL DES MAÎTRES DU CYCLE en date du :

AVIS EXPRIMÉ PAR LA FAMILLE (OU LE RESPONSABLE LÉGAL)

Je déclare avoir été informé(e) qu'un dossier de demande d'orientation vers les enseignements adaptés est constitué pour l'enfant :

Nom :

Prénom :

Je suis favorable à cette proposition :

- OUI NON Ne se prononce pas

Si oui, nom du collège avec SEGPA envisagé (à titre indicatif, un frère ou une sœur déjà scolarisé dans le 2nd degré, contraintes de transport, autres motifs) :

.....

A, le /..... /.....

Les Parents, ou les responsables légaux :

Nom :

Signature : (en cas d'accord du responsable légal, sa signature est obligatoire.)

LE DIRECTEUR ou LA DIRECTRICE DE L'ECOLE.

ELEMENTS DU DOSSIER

Obligatoire pour tous les élèves :

- Proposition d'orientation
- Renseignements scolaires
- Compte-rendu de l'équipe éducative
- Bilan psychologique
- livret évaluation SEGPA (niveau 2, 1 et 3)
- Bilan PPRE
- Bilan évaluations académiques CM1
- Bilans extraits du LSU

Obligatoire pour les élèves connus du RASED

- Bilan maître dominante pédagogique
 - Bilan maître dominante relationnelle
- Selon le profil de l'élève**
- Bilan PAP
 - Bilan accompagnement AESH

A, le /..... /.....

Nom :

L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION

Avis motivé :

.....
.....
.....
.....

A, le /..... /.....

Nom :

Note importante

La commission examine des dossiers d'élèves pour lesquels, une proposition de préorientation vers les enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) a été transmise par l'établissement scolaire.

L'étayage des dossiers est fondamental. La décision de la commission prend en compte l'analyse de l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Veillez à ne transmettre que des dossiers complets.

✗ Le présent dossier est constitué :

✗	La volet renseignements scolaires
✗	L'acceptation de la famille ou des responsables légaux pour la proposition de demande de préorientation est obligatoire. <u>Si l'élève est préorienté, en l'absence de leur signature, une affectation ne sera pas possible.</u>
✗	Le livret académique d'évaluation (corrigé et annoté si besoin) pour l'orientation vers les enseignements adaptés
✗	Un bilan psychologique réalisé par un psychologue éducation nationale EDA, <u>étayé explicitement</u> par des évaluations psychométriques.
✗	Un bilan social réalisé par un assistant social de l'éducation nationale,
✗	La fiche du compte-rendu de l'équipe éducative ayant analysé la situation et motivant la demande d'orientation (<i>modèle joint</i>)
✗	Dans la mesure où le seul constat de difficultés scolaires importantes ne suffit pas à évaluer le besoin d'enseignement adapté , il conviendra de joindre au dossier : PAP, PPRE (dispositifs légaux) et tout élément lié aux adaptations mises en place avec une argumentation précise objectivant les limites auxquels ces dispositifs se sont trouvés confrontés et révélés insuffisants.
✗	<u>Une vigilance est demandée</u> concernant, à titre indicatif, le souhaits d'affectation car, sans information, l'affectation de l'élève se fera dans l'établissement le plus proche du domicile ou celui ayant des places disponibles. La famille devra se renseigner sur les possibilités de transport.
✗	<u>Les parents seront informés par l'équipe enseignante</u> de la transmission du dossier à la CDOEA et invités à faire connaître tous les éléments qui leur paraîtront utiles à la commission dont l'adresse leur sera précisée.

Nota : Aucun dossier ne sera évalué s'il ne comporte pas les 6 pièces obligatoires.

CDOEA
Inspection ASH
Jardin d'Essai
Route de Vieux-Bourg
97139 Les Abymes
mail : cdoea@ac-guadeloupe.fr

- Arrêté du 7-12-2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré ;
- Décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège ;
- Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 ;
- Arrêté du 21-10-2015 - J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015
- Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.